

# Identification du module

<b>Module</b>	<b>Management de la qualité au cabinet médical</b>
<b>Condition d'admission</b>	Être titulaire d'un certificat de fin d'études dans une profession du domaine de la santé de niveau II ou de niveau tertiaire.
<b>Compétences</b>	<p>Les titulaires de la certification de ce module appliquent dans leur processus de travail les normes de qualité légales en vigueur et celles internes au cabinet médical.</p> <p>Elles optimisent les directives selon les nouvelles exigences de qualité, les développent, les communiquent de manière transparente et compréhensible et les supervisent.</p>
<b>Evaluation des compétences</b>	<p>Évaluation écrite de 30 minutes</p> <p>Travail pratique/oral de 30 minutes</p>
<b>Niveau</b>	Examen professionnel de la coordinatrice en médecine ambulatoire.
<b>Objectifs à atteindre</b>	<p><b>Les participants-es</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• évoquent le sens et l'objectif, l'investissement et l'utilité du management de la qualité (T1);</li> <li>• expliquent les bénéfices et les risques d'un système de management de qualité (T1);</li> <li>• expliquent ce que signifie la qualité au cabinet médical (T1);</li> <li>• créent le projet d'un modèle de processus et concept de documentation (T3);</li> <li>• distinguent entre processus de direction, de fond et de support (T3);</li> <li>• développent et évaluent les instruments servant à l'optimisation et à l'amélioration systématique (ex. les feuilles de consignation d'erreurs, le sondage de patients, les cercles de qualité, la formation continue des collaborateurs, etc.) (T3);</li> <li>• appliquent les dispositions légales dans le management de qualité (T2);</li> <li>• distinguent entre qualité structurelle, de processus et de résultat en rapport aux normes de qualité et démontrent l'importance de la transparence de qualité (T3);</li> <li>• développent un processus-type et décrivent au moins une action concrète relative parmi les domaines suivants (T3):             <ul style="list-style-type: none"> <li>– réception, triage, agenda</li> <li>– processus thérapeutique</li> <li>– plan et normes d'hygiène</li> <li>– processus de stérilisation</li> <li>– ECG</li> <li>– urgences</li> <li>– remise de médicaments</li> <li>– diagnostic radiologique</li> <li>– diagnostic au laboratoire</li> <li>– sécurité au travail</li> </ul> </li> </ul>

<p><b>Objectifs à atteindre</b></p>	<p><b>Les participants-es</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• s'assurent de l'entretien et de la maintenance des appareils est instruments (T1);</li> <li>• dirigent, surveillent et optimisent la gestion des commandes et s'assurent de la disponibilité du matériel et des médicaments (T3);</li> <li>• analysent les interfaces avec les supports externes (comptabilité, trafic électronique des paiements) (T3);</li> <li>• interprètent les résultats des instruments de management et de contrôle ainsi que ceux de l'audit interne et de l'audit de certification et les reportent dans le travail quotidien du cabinet médical (T3);</li> <li>• interprètent la signification des termes "efficace, adéquat, économique" au cabinet médical (T3).</li> </ul>
<p><b>Certification</b></p>	<p>Certification partielle pour le brevet fédéral de coordinatrice en médecine ambulatoire (sous réserve du respect des conditions d'admission, selon chiff. 3.31 du règlement concernant l'examen professionnel).</p>
<p><b>Validité du certificat</b></p>	<p>5 ans.</p>